



Un seul objectif

la réussite et l'épanouissement de l'enfant

Je salue en premier les élèves et leurs enseignants qui justifient, par leur travail, notre présence. Notre congrès débutera par l'intervention d'enfants d'une école de Grenoble ; ce choix souligne notre volonté d'être aux côtés des enseignants.

Nos préoccupations premières sont la réussite et le bien-être des élèves. C'est la raison pour laquelle, dans notre union, on insiste beaucoup sur ce qui est fait dans les écoles. Il nous semble primordial de soutenir et de valoriser le travail accompli au quotidien par les enseignants, travail souvent méconnu dans une société qui attend tout de l'école. Défendre l'école publique et laïque, c'est soutenir les projets qui rassemblent les élèves autour des valeurs de notre République. L'École de la réussite pour tous doit aussi être celle de l'émancipation, de la formation à l'esprit critique, de la compréhension du monde et des règles qui fondent notre appartenance commune à la République.

La réussite des enfants dépend de leurs conditions de travail : rythmes scolaires, environnement, encadrement, ... Nous nous sommes prononcés sans ambiguïté pour la refondation de l'École et pour la semaine de 9 demi-journées. La réflexion d'aujourd'hui sur la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours nous inquiète. Un espoir cependant : la position de la DSDEN et d'une majorité des maires de l'Isère au CDEN de mardi dernier nous rassure. En attendant les décisions gouvernementales, pas de précipitation, une évaluation de ce qui a été mis en place et un dialogue. Nous continuerons au plan local à défendre l'intérêt de l'enfant et donc un allègement de leur temps de travail hebdomadaire.

La vie de l'enfant ne se limite pas à l'école et notre mission porte aussi sur les activités péri-éducatives. C'est pourquoi nous nous sommes impliqués dans la réflexion menée autour de celles-ci, sur les intervenants et sur les projets éducatifs territoriaux.

Nous avons choisi de participer aux groupes de travail mis en place par le Centre de Gestion des personnels communaux de l'Isère, sur différents thèmes : les ATSEM, le statut et la formation des intervenants des activités péri-éducatives. On ne peut pas concevoir la vie de l'enfant par tranches successives. C'est pourquoi la réflexion menée avec la loi Peillon nous semblait importante et aurait dû conduire à des échanges plus fructueux au plan local entre l'éducation nationale, l'éducation populaire et la vie associative.

Je terminerai par une note positive pour l'Isère, les DSDEN sont de plus en plus sollicités par les enseignants, les parents, les IEN et les élus notamment sur leur rôle de médiation. Avec l'aide de nos partenaires nous avons réussi notre renouvellement quadriennal et maintenu notre nombre de DSDEN sur le département. Bienvenu à tous et poursuivons ensemble le travail fait par notre fédération en n'hésitant pas, à l'image de l'agglomération grenobloise, à être un terreau de l'innovation.

Patrick Ancillon
Président de l'union de l'Isère